

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 3 août 2017

INVITATION PRESSE

Philippe Germain, président du gouvernement, signera une convention cadre avec Jean-Pierre Aïfa, président du Conseil du cheval, à l'occasion de la Coupe Clarke, course hippique qui se tiendra dimanche 6 août, à l'hippodrome Henri-Millard. Ils seront entourés d'un représentant de la province Sud, qui signera une convention similaire, d'Éric Sauvan, président de la Société sportive de la Nouvelle-Calédonie (SSNC) et des membres du Conseil du cheval.

[Vous êtes cordialement conviés à venir assister à cette signature, dimanche 6 août à 11 h 30. Veuillez-vous présenter à la porte principale et monter au premier étage, derrière les gradins.](#)

[Merci de confirmer votre présence avant vendredi 4 août 17 heures auprès du pôle communication : Stéphanie Gutierrez – 24 66 40 ou \[stephanie.gutierrez@gouv.nc\]\(mailto:stephanie.gutierrez@gouv.nc\)](#)

Le Conseil du cheval a été créé le 20 novembre 2015. Il fédère 23 associations : dix en lien avec le sport et les loisirs équestres, cinq avec les courses hippiques, cinq liées à l'élevage et trois prestataires.

En échange de la participation financière de la Nouvelle-Calédonie et de son accompagnement technique (administratif, financier et analyse de statistiques), la convention cadre 2017-2019 formalise l'engagement du Conseil du cheval à assurer un certain nombre de missions :

- favoriser le développement de projets rassemblant les différents secteurs de la filière équine,
- représenter et promouvoir la filière équine en Nouvelle-Calédonie et hors du territoire,
- créer un observatoire économique de la filière équine de Nouvelle-Calédonie,
- mener des actions d'expertise pour développer la filière.

Pour l'année 2017, la participation financière allouée par la Nouvelle-Calédonie au Conseil du Cheval est de 5 millions de francs.